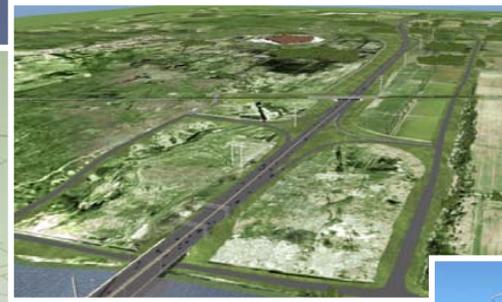


Projet de parachèvement de l'autoroute 25 et le partenariat public-privé (PPP)



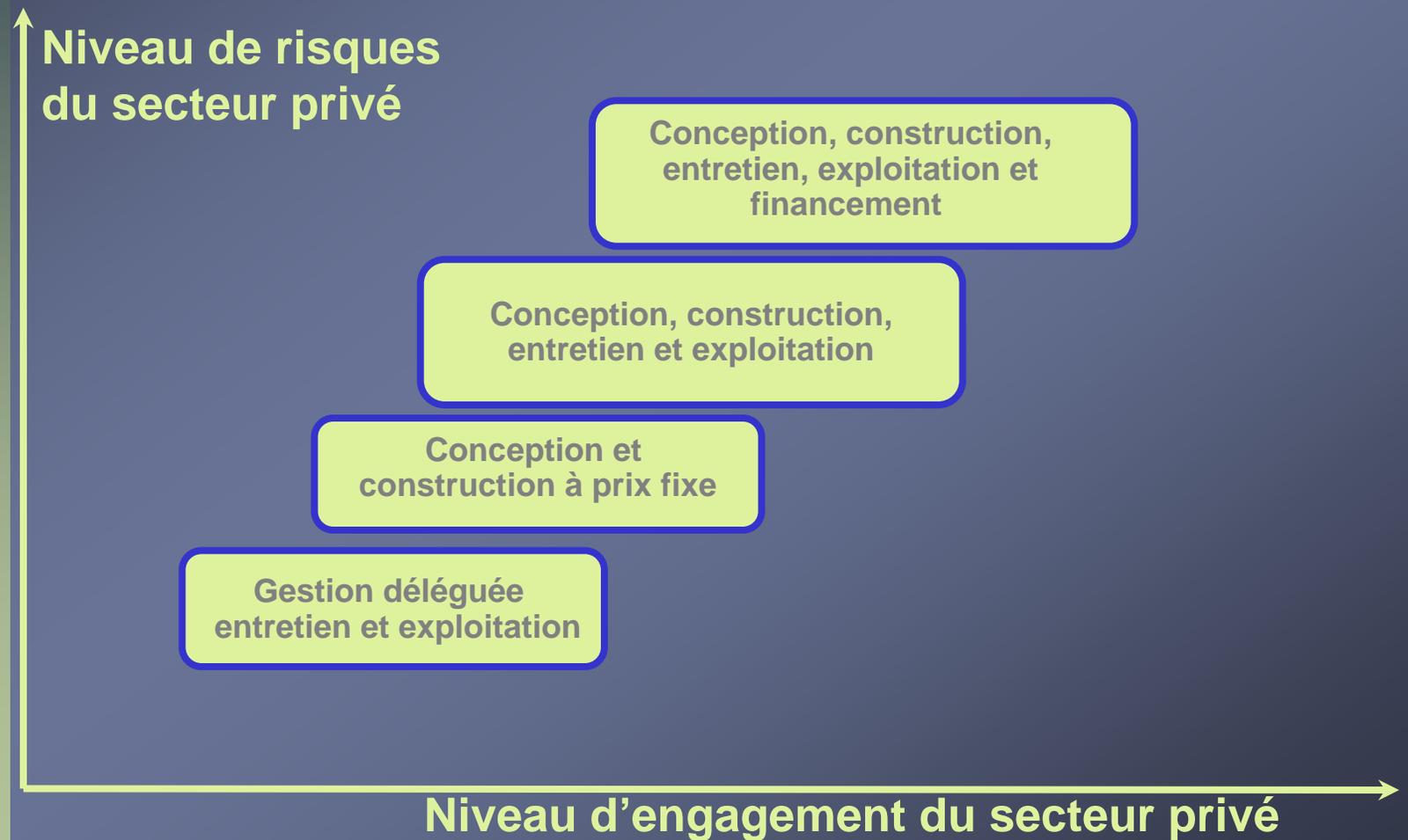
Plan de la présentation

- Définition
- Pourquoi réaliser le projet en PPP
- Contexte
 - Encadrement gouvernemental
 - Le péage
 - Démarche de planification
- Calendrier de réalisation

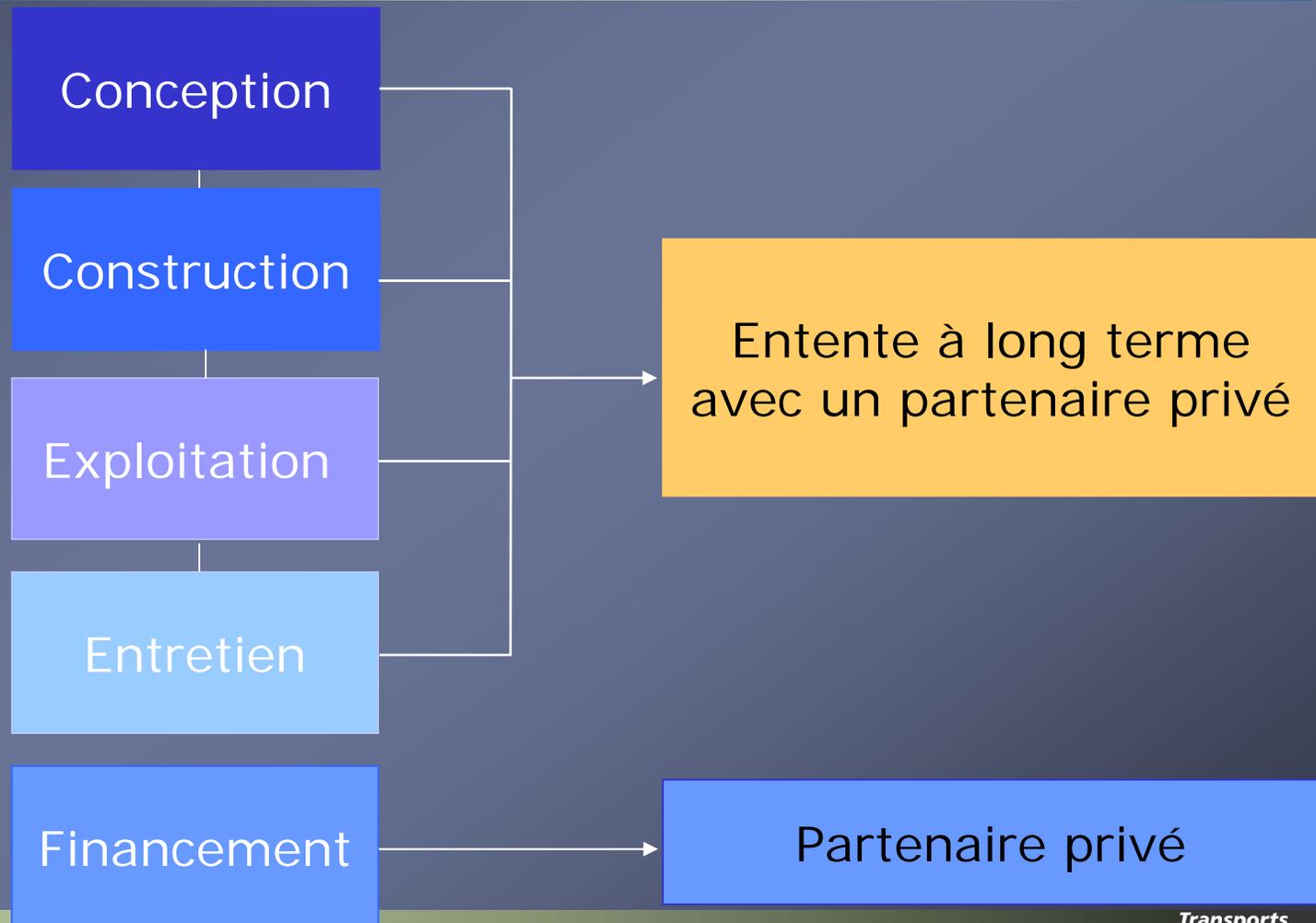
Qu'est-ce que le PPP ?

Le **partenariat public-privé (PPP)** consiste en une **entente à long terme** entre le gouvernement et l'entreprise privée fondée sur le **partage de responsabilités, des bénéfices et des risques** dans le but **d'assurer la prestation d'un service public.**

Options de PPP pour les routes



Parachèvement de l'autoroute 25



Parachèvement de l'autoroute 25 en PPP

- Parachever l'axe de l'autoroute 25 entre Montréal (boulevard Henri-Bourassa) et Laval (A-440)
 - Concevoir et construire le tronçon d'autoroute de 7,2 kilomètres incluant un pont de 1,2 kilomètres enjambant la rivière des Prairies
- Exploiter l'infrastructure

Pourquoi réaliser le projet en PPP?

- Obtenir la meilleure valeur pour l'argent investi
- Devancer et accélérer la réalisation du projet
- Partager les risques entre les partenaires
- Accéder à de nouvelles sources de financement
- Favoriser l'innovation sur les plans technique et financier

Encadrement gouvernemental

Loi sur les partenariats en matière d'infrastructures de transport

- La Loi encadre les ententes à long terme entre le gouvernement et le secteur privé pour la réalisation de projets :
 - de construction
 - de réfection
 - d'exploitation d'infrastructures de transport
- L'entente doit comporter :
 - Un **partage de risques** entre les partenaires public et privé
 - une participation du secteur privé au **financement** de la réalisation d'un projet routier

Loi sur les partenariats en matière d'infrastructures de transport

- Prévoit l'application du Code de la sécurité routière
- Permet au partenaire privé de recourir au péage
- Accorde au gouvernement le pouvoir d'établir les normes de fixation du montant des péages
- Établit certaines règles concernant le péage et son recouvrement

Pourquoi du péage ?

- Pour contribuer au financement du projet
- Pour faire contribuer l'utilisateur plus directement
- Pour contrôler l'achalandage

Péage

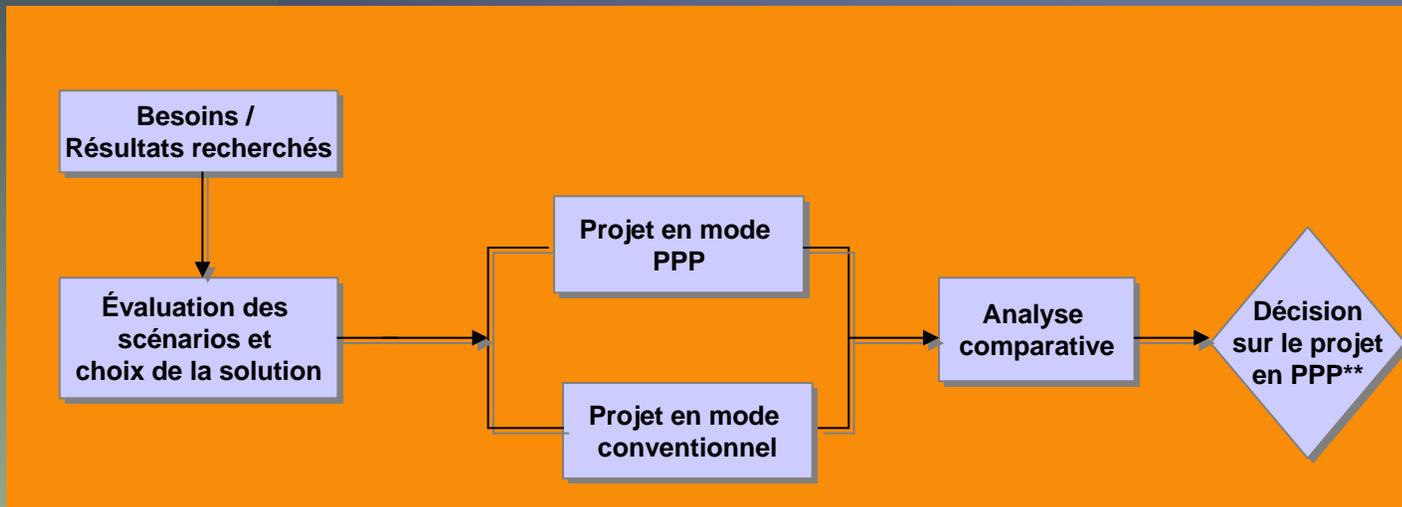


- Péage électronique (télépéage)
- Sans arrêt ni ralentissement des véhicules
- Tarifs réglementés par entente contractuelle
- Route alternative sans péage pour les usagers qui le préfèrent

Source : www.Raytheon.HTMS.Photo.Gallery.htm

Démarche de planification en PPP

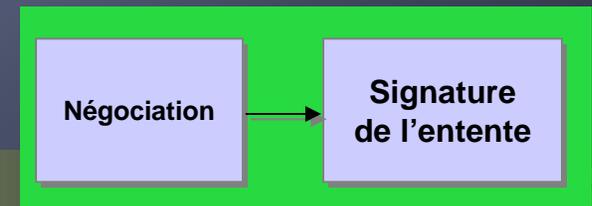
Dossier d'affaires



Processus d'octroi



Entente



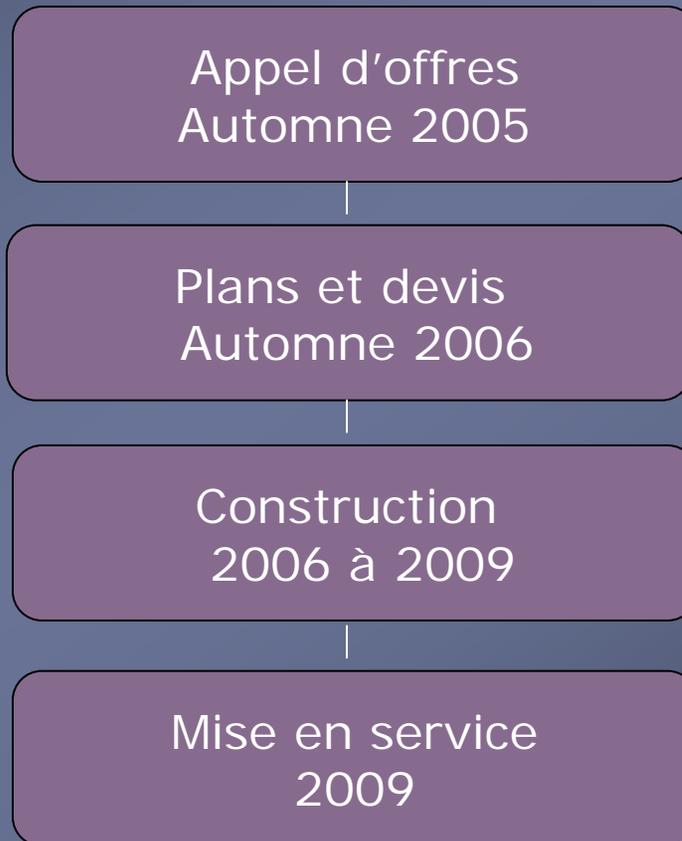
**** Approbation par le Conseil des ministres**

Exigences gouvernementales



- Normes de conception routière du MTQ
- Normes de qualité de service
- Exigences environnementales
- Modalités de contrôle des tarifs de péage
- Pénalités dans le cas de non-conformité
- Etc.

Calendrier de réalisation*



* Sous réserve des approbations gouvernementales requises.

